

Sermaise : Sauvons la toiture de l'église !

Par Baya Kanane - 29 juin 2017



La Fondation du Patrimoine, l'association "Sauvons le patrimoine de Sermaise" et le maire Pascal Javouret ont signé l'acte pour sauver l'église de Sermaise.

L'église, monument principal de la commune, fait l'objet d'une souscription. Tout le monde peut aider à sauver ce patrimoine remarquable.

Et ce n'est pas Mauricette qui dira le contraire. Gardienne des clés, toujours dévouée et prête à faire visiter Notre-Dame de la Nativité de la Vierge, Mauricette a aussi vidé quelques seaux d'eau cet hiver. Il est donc urgent que les travaux pour réparer la toiture de ce bâtiment, construit au XIIe siècle et agrandie au XVe, se réalisent enfin.

La collecte s'organise sur le site internet de la Fondation du Patrimoine

Deux tranches de travaux, d'un montant total de 654 899 €, sont nécessaires. Et Sermaise espère un début de travaux à partir de 2018.

Baya Kanane.